

Section 8.—Citoyenneté et naturalisation.

A chacun des recensements décennaux de 1901, 1911, 1921 et 1931, on s'est enquis de la citoyenneté de la population immigrée. Les énumérateurs qui procédèrent au dénombrement de la population en 1931, avaient reçu à cet égard les instructions que l'on trouve à la page 143 de l'Annuaire de 1934-35.

Le tableau 18 traite de la citoyenneté des nés canadiens, des nés britanniques et des nés à l'étranger formant la population du Canada à la date du recensement de 1931. De toute la population née canadienne (8,069,261) 8,052,459 sont des nationaux canadiens se répartissant comme suit: 8,051,142 personnes avec citoyenneté ininterrompue et 1,317 rapatriées et naturalisées. De toute la population née canadienne habitant le Canada à la date du recensement, 16,802 sont des aubains avec allégeance à quelque pays étranger—dans le cas des femmes généralement comme résultat du mariage. Le tableau de la page 143 de l'Annuaire de 1934-35 indique le pays d'allégeance de ces 16,802 Canadiens de nationalité étrangère.

La seconde partie du tableau montre que du nombre total (1,184,830) des nés britanniques au Canada le 1er juin 1931, tous n'étaient pas des "nationaux" canadiens dans le sens de la loi d'immigration citée plus haut, 135,426 n'ayant pas acquis domicile et se trouvant par conséquent sujets à certaine inhabilités. Plusieurs de ces derniers, toutefois, peuvent exercer leurs droits de citoyenneté au Canada en vertu de l'article 4 de la loi du cens électoral, chapitre 51 des Statuts de 1934.

La troisième partie du tableau montre qu'une grande proportion des gens de naissance étrangère, mais nés aux Etats-Unis, sont devenus sujets canadiens, mais ceux qui sont nés dans l'Europe continentale sont divisés à peu près également entre nationaux canadiens et étrangers, tandis que ceux qui sont nés en Asie sont presque tous des étrangers. Dans certains cas, le pays de naissance d'une population européenne n'indique pas la nationalité et, par conséquent, on a ajouté un classement plus ou moins vague quant à la nationalité. A la page 144 de l'Annuaire de 1934-35, cette analyse était plus complète et indiquait le classement des nationalités du pays.

18.—Citoyenneté des nés canadiens, nés britanniques et nés étrangers habitant le Canada en 1931, par sexe, selon leur pays d'allégeance.

Nationalité.	NES CANADIENS.			Nationalité.	NES BRITANNIQUES.		
	Total.	Hom-mes.	Fem-mes.		Total.	Hom-mes.	Fem-mes.
Nationaux nés canadiens—Totaux.....	8,052,459	4,074,715	3,977,744	Nés britanniques, nationaux canadiens.....	1,044,791	556,043	488,748
Avec citoyenneté ininterrompue.....	8,051,142	4,074,053	3,977,089	Par résidence.....	1,042,781	555,062	487,719
Rapatriés et naturalisés.....	1,317	662	655	Par rapatriement et naturalisation.....	2,010	981	1,029
Nés canadiens—étrangers (par renonciation ou mariage)....	16,802	1,286	15,516	Nés britanniques sans foyer permanent....	135,426	74,687	60,739
Devant allégeance à:—				Nés britanniques devenus étrangers (par renonciation ou mariage).....	4,613	681	3,932
Pays européens ¹	5,991	92	5,899	Devant allégeance à:—			
Pays asiatiques.....	286	20	266	Nés européens ¹	1,625	154	1,471
Etats-Unis.....	10,477	1,170	9,307	Pays asiatiques.....	32	6	26
Autres pays.....	48	4	44	Etats-Unis.....	2,914	506	2,408
Totaux				Autres nationalités.....	42	15	27
Nés canadiens.....	8,069,261	4,076,001	3,993,260	Totaux			
				Nés britanniques.....	1,184,830	631,411	553,419

¹ Le pays européen d'allégeance est donné à la page 144 de l'Annuaire de 1934-35.